

I.P.F.H.

PLAN STRATEGIQUE 2011-2013



INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

I. MONTEE EN PUISSANCE AU CAPITAL DES GRD I.E.H. ET I.G.H.

1. Historique

Les décrets du 17 juillet 2008 modifiant ceux de 2001 et 2002 organisant les marchés régionaux de l'électricité et du gaz, imposent notamment la détention par les Pouvoirs Publics du capital de leur GRD à 70 % dès 2009 et à 75 % à l'horizon 2018.

ELECTRABEL et INTERMIXT Wallonie se sont accordés pour que la montée en puissance des Pouvoirs Publics à 70 % soit effective, en termes de détention du capital (le MoU du 3 novembre 2008), pour le 7 février 2009.

Le 30 juin 2009, les Pouvoirs Publics associés à I.E.H. et I.G.H., au travers de l'I.P.F.H., ont racheté à ELECTRABEL, associé privé, un nombre de parts lui permettant d'atteindre 70 % du capital desdits GRD.

D'autre part, les intercommunales I.E.H. et I.G.H., à l'instar des autres GRD mixtes wallons, s'étaient également engagés à réaliser des réductions de fonds propres. Ces opérations ont permis à l'I.P.F.H. de financer à un peu plus de 90 %, la montée en puissance au capital des deux GRD.

Compte tenu de ce calendrier, en I.E.H. et I.G.H. :

- des réductions de fonds propres ont déjà été réalisées en juin 2009 ;
- d'autres réductions de fonds propres devraient encore être réalisées pour atteindre :
 - au plus tard le 1^{er} janvier 2012, un ratio « fonds propres / RAB (*regulatory asset base* ou valeur de réseau) » de 50 % maximum ;
 - au plus tard le 1^{er} janvier 2013, ce ratio ne devra plus excéder 33%.

Ces opérations, menées conjointement, n'ont donc eu aucun impact négatif sur les budgets des villes et communes associées à l'I.P.F.H.

Impact financier de la montée en puissance à 70 % réalisée le 30 juin 2009

Opérations (en milliers €)	I.P.F.H. Secteurs		Global
	Electricité	Gaz	
Investissements réalisés	-63.170	-107.778	-170.948
Restitution de Fonds Propres	63.170	93.344	156.514
Impact :	0	-14.434	-14.434

2. 2010 – 2011 : les éléments nouveaux

Des négociations ont été entamées entre INTERMIXT et ELECTRABEL dans le courant du 1^{er} semestre 2010 portant, notamment, sur :

- l'interprétation de certains paramètres de calcul de la valeur économique des parts à acquérir par les Pouvoirs Publics ;
- la position adoptée par le Conseil d'Etat, suite à un recours introduit par un GRD, de remettre en cause le mécanisme de montée en puissance progressive des Pouvoirs Publics au capital de leur GRD (mécanisme x / y), jugé contraire au droit des sociétés.

L'accord ainsi obtenu à l'issue de ces négociations, est repris dans un avenant au M.o.U. du 3 novembre 2008, signé le 30 juillet 2010, et doit être transposé dans les statuts des GRD pour le 31 décembre 2010.

Il reprend notamment :

- l'accord des parties sur un modèle de calcul définitif reprenant l'interprétation commune de la formule de valeur économique ;
- l'engagement de mettre fin au mécanisme des composantes 'x' et 'y' des parts de capital des GRD le 31 décembre 2010 ;
- l'engagement de procéder à des réductions de fonds propres des GRD à 33% de la RAB au plus tard le 30 juin 2011 en lieu et place du 1^{er} janvier 2013 comme initialement prévu ;
- l'acquisition par les Pouvoirs Publics des parts « A » nécessaires à la détention de 75 % du capital de leur GRD au plus tard le 30 juin 2011 ;
- la possibilité de créer dans les GRD de nouvelles parts de type « R » ;
- la précision de la période au cours de laquelle l'exercice du droit de sortie peut être exercé par ELECTRABEL, à savoir du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Les nouvelles parts « R » à créer dans les GRD sont des parts bénéficiaires, dont les caractéristiques peuvent être synthétisées comme suit :

- parts de capital, sans droit de vote mais avec droit au dividende prioritaire et récupérable ;
- parts à valeur fixe : 100 € non indexée à souscrire intégralement ;
- possibilité de convertir les parts « R » en parts « A » sur base d'une conversion arithmétique ;
- simplification des modalités relatives à leur création, cession, retrait ou encore les modalités en cas de retrait d'un associé, de liquidation de l'intercommunale ou d'exercice du droit de put (toutes réalisées à valeur d'émission) ;
- rémunération sur base du taux octroyé par la régulation pour les fonds excédents la cible édictée par la CREG, soit « OLO 10 ans + 0,70 % ».

Le point V du présent plan énonce les souscriptions de parts R à réaliser.

Impact financier de la montée en puissance à 75 % à réaliser au plus tard le 30 juin 2011

Opérations (en milliers €)	I.P.F.H. Secteurs		Global
	Electricité	Gaz	
Investissements à réaliser	-28.780	-17.373	-46.153
Restitution de Fonds Propres	164.069	56.491	220.560
Impact :	135.289	39.118	174.407

(source : Finances ORES)

3. 2012 – 2019 : les éléments nouveaux

a) Augmentations de capital

Chaque année, les GRD I.E.H. et I.G.H. devront veiller à maintenir un ratio « Fonds propres / RAB » plafonné à 33%. Pour ce faire, l'I.P.F.H. participera à des augmentations de capital desdits GRD. Ces investissements (globalisés jusqu'en 2019) sont calculés en fonction de l'évolution de la RAB (valeur du réseau) qui augmente au rythme des investissements réalisés sur les réseaux I.E.H. et I.G.H. et qui diminuent à concurrence des amortissements actés annuellement.

La stratégie de l'I.P.F.H. sera donc de participer à ces augmentations de capital afin de maximiser la rentabilité de ses participations en I.E.H. et I.G.H., ce qui contribuera à rencontrer l'objectif principal de l'intercommunale, à savoir : le maintien des revenus des associés.

b) Droit de « sortie » d'ELECTRABEL

Comme expliqué précédemment, ELECTRABEL peut faire usage de son droit de sortie du capital des GRD I.E.H. et I.G.H. entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019. A cette échéance, l'I.P.F.H. aura la faculté de se porter acquéreur de toutes les parts détenues par ELECTRABEL à valeur économique (25% - 1 part).

L'I.P.F.H. entend se donner les moyens financiers pour faire face à cet éventuel droit de sortie.

Impact financier des opérations à réaliser jusqu'à l'exercice du droit de sortie d'ELECTRABEL en 2019

Opérations (en milliers €)	Année(s)	I.P.F.H. Secteurs		
		Electricité	Gaz	Global
Participation aux augmentations de capital des GRD	2012-2018	-4.405	-37.322	-41.727
Montée en puissance au capital des GRD à 100%	2019	-82.091	-81.026	-163.117
Impact :		-86.496	-118.348	-204.844

(source : Finances ORES)

*

**

II. PUBLI-T – EVOLUTION DU PORTEFEUILLE / ETAT DE LA PARTICIPATION

PUBLI-T a pour mission de gérer la participation des autorités locales belges au capital du gestionnaire de réseau de transport d'électricité belge qu'est ELIA. Il veille donc, en tant qu'actionnaire stratégique, sur les intérêts du secteur communal dans ce segment de marché de l'énergie.

L'I.P.F.H. détient actuellement 2,94 % du capital de PUBLI-T, pour une valeur d'acquisition de 7.545.746,88 €.

Participation de PUBLI-T dans ELIA

Durant le premier semestre de 2010, le conseil d'administration de PUBLI-T a décidé d'augmenter sa participation stratégique de 33 % à 45,25 % au capital d'ELIA. PUBLI-T a ainsi acheté 6.035.522 actions ELIA à ELECTRABEL.

En outre, PUBLI-T a participé le 25 juin 2010, à l'augmentation de capital à laquelle ELIA a procédé suite au rachat du réseau de transport allemand « 50HZ », et a ainsi acquis 5.461.701 actions supplémentaires.

La participation totale de PUBLI-T dans ELIA s'élève désormais à 45,37 %.

Augmentation de capital de PUBLI-T

Le coût total de ces achats précités s'élève à quelque 295 millions € (arrondis).

Le conseil d'administration de PUBLI-T a décidé de financer ces investissements par :

- une augmentation de capital en deux phases
- la conclusion d'emprunts bancaires à long terme.

La première tranche d'augmentation de capital de PUBLI-T s'élève à 100 millions € et est réservée aux actionnaires des catégories B (Région flamande), C (Région bruxelloise) et D (Région wallonne).

La période de souscription s'étale du 1^{er} octobre au 30 novembre 2010. Cette opération sera finalisée le 21 décembre de cette même année. Les nouvelles actions donneront droit à un dividende ordinaire, mais n'offriront temporairement pas le droit de vote.

La deuxième tranche d'augmentation de capital de PUBLI-T, estimée entre 33 et 39 millions €, sera réservée prioritairement à l'actionnaire de la catégorie A (Holding communal) qui pourra y souscrire entièrement ou partiellement jusqu'à fin 2015. Ceci afin de permettre au Holding communal d'atteindre de nouveau une participation de 25 % + 1 action du capital de PUBLI-T.

Cette deuxième tranche pourra ensuite être utilisée pour réduire l'endettement de PUBLI-T.

Si le Holding communal ne souscrit pas ou ne souscrit que partiellement à la deuxième tranche de l'augmentation de capital, cette dernière sera en conséquence ouverte aux autres actionnaires.

A l'issue de la période de souscription de la deuxième tranche ou à l'expiration du délai, toutes les nouvelles actions se verront conférer un droit de vote.

Le prix d'émission des parts de la première tranche de l'augmentation de capital s'élève à 413,29 € par action PUBLI-T.

Pour la deuxième tranche, il sera appliqué le même prix d'émission, adapté à l'inflation et aux fluctuations des fonds propres de PUBLI-T entre 2010 et la date de souscription effective.

Le conseil d'administration de l'I.P.F.H., réuni le 21 septembre 2010, a décidé de participer à cette augmentation de capital. Cela représente un investissement, tous secteurs confondus, de près de 4.000.000 €

*

**

III. PUBLIGAZ – EVOLUTION DU PORTEFEUILLE / ETAT DE LA PARTICIPATION

PUBLIGAZ a pour mission de gérer la participation des autorités locales belges au capital du gestionnaire de réseau de transport de gaz belge qu'est FLUXYS. Il veille, en tant qu'actionnaire majoritaire, sur les intérêts du secteur communal dans ce segment de marché de l'énergie.

L'I.P.F.H. détient actuellement 5,17 % du capital de PUBLIGAZ, pour une valeur d'acquisition de 9.367.876,85 €

Recherche d'un partenaire

Une loi parue au Moniteur belge le 8 décembre 2009 et portant modification de la Loi gaz stipule que les fournisseurs ou leurs entreprises liées ne peuvent détenir plus de 24,99 % du capital ou des actions assorties d'un droit de vote d'un gestionnaire d'une infrastructure de transport. Cette loi a contraint ELECTRABEL à céder au moins une partie de sa participation dans FLUXYS.

A la suite de cette modification du contexte légal, GDF SUEZ et PUBLIGAZ ont conclu, en mars 2010, un accord portant sur la cession à PUBLIGAZ de la totalité de la participation d'ELECTRABEL dans FLUXYS (38,50 %). La transaction a été réalisée le 5 mai 2010. La participation de PUBLIGAZ dans FLUXYS est ainsi passée à 89,97 % tandis que le groupe GDF SUEZ est complètement sorti du capital de FLUXYS.

Le coût total de cette opération s'élève pour PUBLIGAZ à quelque 650 millions d'euros et a été financé pour partie sur fonds propres (350 millions d'euros) et pour partie par un crédit-soudure de maximum 18 mois (300 millions d'euros) ; temps nécessaire à PUBLIGAZ pour rechercher un partenaire qui l'accompagnera en FLUXYS dans le cadre du développement des réseaux de transport de gaz.

Restructuration de FLUXYS

FLUXYS est le gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique. L'entreprise est aussi l'opérateur du Terminal GNL et du Hub de Zeebrugge, ce dernier étant l'un des principaux marchés gaziers internationaux à court terme d'Europe continentale.

La restructuration de FLUXYS, initiée en juillet 2010, poursuit trois objectifs :

- au niveau juridique, la Loi gaz dispose que FLUXYS ne peut détenir de participations dans des entreprises de fourniture ou sociétés contrôlées par des entreprises de fourniture ;
- d'un point de vue commercial et stratégique, la séparation des activités régulées belges des autres activités permettra le développement des activités hors Belgique ;
- dans un souci d'optimisation financière, la structure financière des activités régulées belges sera mieux adaptée au cadre réglementaire.

Les principes généraux qui régissent cette restructuration sont les suivants :

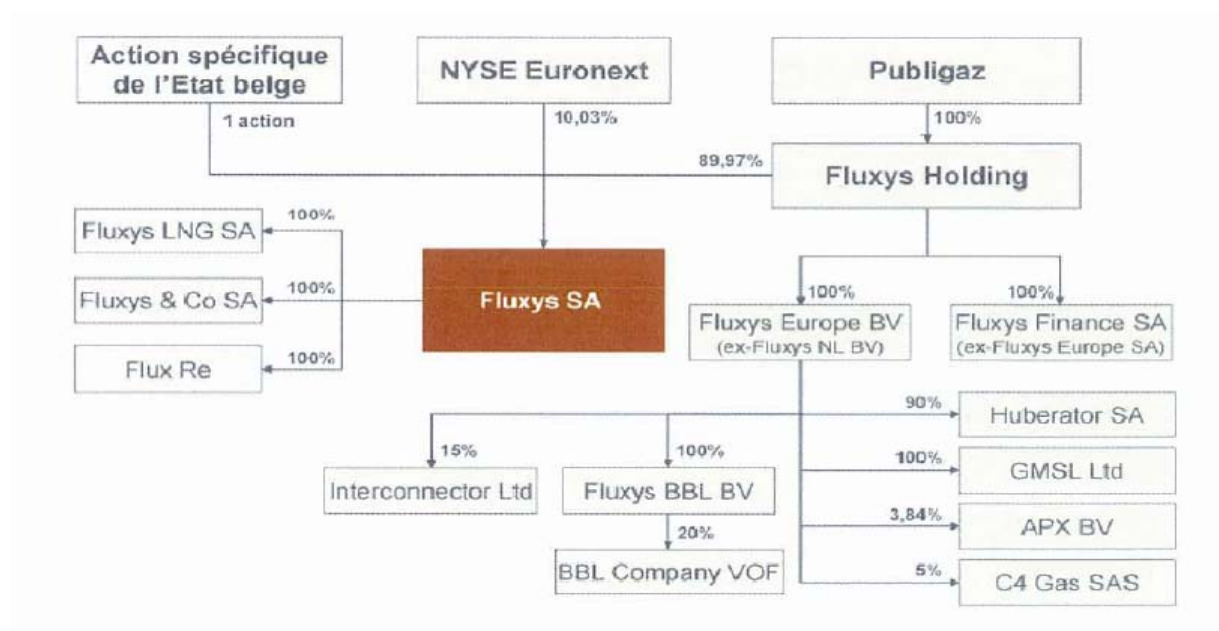
- la création de FLUXYS Holding, nouvelle société non cotée en bourse, détenue à 100 % par PUBLIGAZ ;
- l'apport par PUBLIGAZ dans FLUXYS Holding de :
 - 89,97 % d'actions FLUXYS (valorisation à 2.402 €/ action);
 - la dette bancaire de 300 millions € qui a servi au rachat des participations que GDF SUEZ détenaient en FLUXYS (au prix de 2.350 €/ action).

Une plus-value distribuable dans le chef de PUBLIGAZ est réalisée dans le cadre de cette opération.

- le maintien en PUBLIGAZ d'une provision de 77 millions € pour couvrir des litiges dans le cadre des activités de transit ;
- la direction de FLUXYS Holding est composée d'un conseil d'administration de 9 membres : 8 administrateurs présentés par PUBLIGAZ (4 Flandre, 3 Wallonie et 1 Bruxelles) et le CEO de FLUXYS.

L'ensemble des opérations a été finalisé le 30 septembre 2010 avec l'acquisition par FLUXYS Holding des activités non régulées et internationales de FLUXYS SA..

La nouvelle structure de FLUXYS se présente comme suit :



*

**

IV. ACTIONS LOCALES

Centrale d'Achat d'Energie

L'intercommunale I.P.F.H. gère depuis 2007, une centrale d'achats d'électricité et de gaz pour plus de 200 adhérents communaux (communes, CPAS, etc).

Après la réussite des premiers marchés de fourniture, de nouveaux marchés ont été lancés et portent sur la période 2010 - 2012. Les prix enregistrés sont dans la lignée des prix obtenus pour les années 2007 à 2009.

La stratégie déployée par la Centrale pour les années futures s'articule autour de quatre axes :

- la réalisation de nouveaux marchés qui s'inscrivent dans un objectif de stabilisation des prix :
 - les nouveaux marchés de gaz et d'électricité pour la période 2013-2015 seront établis en optimisant au mieux les procédures de sélection et d'attribution afin d'assurer une meilleure maîtrise sur les prix ;
 - de nouveaux adhérents pourront rejoindre la Centrale d'Achat d'Energie.
- la mise en place d'une campagne de sensibilisation à l'utilisation d'EMISWEB :
 - la Centrale mettra un accent particulier sur l'information et la formation, toutes deux orientées « clients » ;
 - un cycle de formation continue sera établi, soit par relation directe avec les adhérents, soit par voie de publication.
- l'optimisation du programme EMISWEB pour le rendre plus convivial et à la portée de tous les utilisateurs. Une nouvelle version du programme serait disponible dès 2011 ;
- le contrôle optimal de la complétude des informations à inscrire dans la base de données EMIS :
 - les données de facturation doivent être complétées pour tous les points de fourniture présents et futurs, repris dans la base de données en éliminant les problèmes de collationnement au niveau de tous les acteurs : adhérents, fournisseurs et gestionnaires de réseaux ;
 - les données reprenant les pointes ¼ horaires vont être implantées dans le programme afin que chaque utilisateur puisse visualiser les profils de consommation de leurs points de fourniture haute tension ;
 - un module budgétaire permettra d'aider les adhérents à compléter leur budget « énergie » ;
 - le recensement des points des adhérents sera poursuivi.

Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de Boussu

Les organes de l'I.P.F.H. ont décidé de faire procéder à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Maison des communes, propriété de l'intercommunale, située à Boussu.

Cette installation permettra de réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.

L'investissement global (TVA comprise) s'élève à environ 44.000 € pour une surface de pose d'environ 49 m². Avec la prime UREBA, l'investissement réel s'élève à environ 30.000 €.

Les conséquences financières de cet investissement sont une économie sur la facture d'électricité estimée à 800 € par an tandis que les certificats verts valorisés au minimum garanti par la Région wallonne (65 €) rapporteraient quelque 2.000 € par an.

Le retour sur investissement est évalué au maximum à 11 ans.

*

**

V. STRATEGIE DE FINANCEMENT

La stratégie de financement que l'I.P.F.H. adoptera ces prochaines années tient compte :

- des importantes opérations à réaliser d'ici 2019 en I.E.H. et I.G.H. détaillées ci-après ;
- de l'état des liquidités et des dettes actuelles ;
- du rendement attendu dans le futur du portefeuille de participations de l'I.P.F.H. ;

Nonobstant toute autre opportunité future, les hypothèses de travail suivantes ont été valorisées jusqu'en 2019, année où l'associé privé des gestionnaires de réseau I.E.H. et I.G.H. pourrait exercer son droit de sortie :

Opérations (en milliers €)	Année(s)	I.P.F.H. Secteurs		
		Electricité	Gaz	Global
Montée en puissance au capital des GRD à 70%	2009	-63.170	-107.778	-170.948
Restitution de Fonds Propres	2009	63.170	93.344	156.514
(1) Montée en puissance au capital des GRD à 75%	2011	-28.780	-17.373	-46.153
(2) Restitution de Fonds Propres	2011	164.069	56.491	220.560
(3) Financement des investissements des GRD	2012-2018	-4.405	-37.322	-41.727
(4) Souscription moyenne de parts "R"	2011-2018	108.607	78.195	186.802
(5) Dividendes prioritaires sur parts "R"	2011-2018	40.261	28.434	68.695
(6) Montée en puissance au capital des GRD à 100%	2019	-82.091	-81.026	-163.117
(7) Dividendes ordinaires sur parts "A" (REMCI)	2011-2019	157.231	145.048	302.279
(8) Dividendes versés par I.P.F.H. aux associés	2011-2019	-251.210	-191.491	-442.701

sources : Finances ORES & Business Plan IPFH

- (1) I.P.F.H. rachète à ELECTRABEL un nombre de parts « A » à valeur économique pour permettre aux Pouvoirs Publics associés à I.E.H. et I.G.H., d'atteindre 75% du capital desdits GRD au plus tard le 30 juin 2011.
- (2) A la même date, I.E.H. et I.G.H. restituent à l'I.P.F.H., à hauteur de sa participation, une partie de leurs fonds propres, sans annulation de parts sociales et de manière à atteindre un ratio « Fonds propres / RAB » de 33 %.
- (3) Chaque année, l'I.P.F.H. participe aux augmentations de capital sollicitées par I.E.H. et I.G.H., au prorata de sa participation (soit 75 %), de manière à maintenir le ratio « Fonds propres / RAB » à 33 %.
- (4) La rémunération des placements sur les marchés financiers étant actuellement inférieure aux rendements attendus des parts bénéficiaires « R » des GRD, l'I.P.F.H. souscrit ces parts suivant ses valeurs disponibles estimées à moyen terme.

Pour l'année 2011, les souscriptions en parts « R » s'élèveront à un maximum de 134.700.000 € pour I.E.H. et de 102.500.000 € pour I.G.H.

L'assemblée générale est appelée à se prononcer sur ces montants.

- (5) Ces dividendes prioritaires et récupérables le cas échéant, sont calculés sur base de la référence bancaire « OLO 10 ans + 70 bp » pour la période 2011-2018.
- (6) L'I.P.F.H. se porterait acquéreur de toutes les parts détenues par la société ELECTRABEL à valeur économique (25% - 1 part) si cette dernière faisait le choix de sortir du capital des GRD I.E.H. et I.G.H. entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019.

(7) Les prévisions de dividendes ordinaires (REMCI – *Rémunération des capitaux investis* -) qui sont versées par I.E.H. et I.G.H. à l'I.P.F.H. sont globalisées de 2011 à 2019.

(8) Les prévisions de dividendes ordinaires qui sont versés par l'I.P.F.H. à ses associés sont également globalisés de 2011 à 2019.

Les financements (internes/externes) programmés sont les suivants :

- lancement en 2010 d'un marché public d'emprunt en Secteur IVA d'un montant de 25.000.000 € ;
- lancement en 2013 d'un marché public d'emprunt en Secteur IVA d'un montant de 15.000.000 € ;
- avance de trésorerie interne au Secteur IIIB (par le Secteur VI) d'un montant de 368.000 € jusqu'en 2015 ;
- lancement en 2015 d'un marché public d'emprunt en Secteur IIIB d'un montant de 800.000 € ;
- lancement en 2019 d'un marché public d'emprunt en Secteur IIIA d'un montant de 55.000.000 €

Cette stratégie de financement permet d'une part, de monter à 100 % au capital des intercommunales I.E.H. et I.G.H. à horizon 2019 sans obérer les budgets communaux des dix prochaines années, et d'autre part, de stabiliser les dividendes versés aux associés.

*

**

VI. REDEVANCE DE VOIRIE GAZ

Pour compenser les pertes de dividendes des communes wallonnes suite à la libéralisation du secteur de l'énergie, le législateur wallon a instauré à l'article 20 du décret gaz et du décret électricité une redevance annuelle – *dénommée redevance de voirie* – à charge des gestionnaires de réseaux de distribution. Cette redevance rémunère l'occupation par les GRD du domaine public.

Ainsi, les décrets gaz et électricité prévoient la formule du mode de calcul du montant de cette redevance mais délèguent au Gouvernement wallon la mission de déterminer la procédure et les modalités de sa perception.

Si en application de ces décrets, un arrêté du Gouvernement wallon a bel et bien été adopté dans le domaine de l'électricité. Il n'en a pas été de même dans le domaine du gaz. En effet, la redevance électricité au profit des communes est acquittée par les GRD depuis l'exercice 2003.

Le Gouvernement wallon a, en décembre 2009, décidé d'activer ladite redevance via l'adoption de l'arrêté de Gouvernement requis.

Initialement, seules les communes étaient bénéficiaires de la redevance de voirie gaz. Cependant, vu que la géographie du réseau emprunte non seulement des voiries communales mais également des voiries provinciales et régionales, le Gouvernement a décidé d'étendre le bénéfice de ladite redevance gaz aux provinces et à la Région, selon une clé de répartition forfaitaire qui est de 64 % pour les communes, 1 % pour les provinces et 35 % pour la Région.

Par adoption du décret-programme du 10 décembre 2009, le nouvel article 20 du décret gaz exonère désormais les communes, les provinces et la Région du paiement de la redevance sur leur consommation de gaz en tant que clients finals.

A l'occasion de l'activation de la redevance gaz, le Gouvernement wallon a voulu éviter que les communes, les provinces et la Région ne doivent s'acquitter auprès de leur fournisseur d'un montant correspondant à la redevance augmenté de la TVA, ce montant leur étant au final rétrocédé par leur GRD, sans, toutefois, qu'elles ne récupèrent la TVA dont elles se seraient acquittées.

C'est pourquoi, le nouvel article 20 du décret-programme du 10 décembre 2009 :

- exonère les communes, provinces et la Région du paiement de ladite redevance ;
- soustrait également de la base de calcul sur laquelle s'applique la redevance gaz le volume de gaz consommé par les communes, les provinces et la Région comme clients finals, pour éviter que cette partie de redevance ne se répercute sur les consommateurs autres que ces autorités.

Pour pouvoir bénéficier de l'exonération du paiement de la redevance consacrée à leur profit, les communes sont tenues de transmettre annuellement, par voie électronique, à l'administration et au GRD, pour le 1^{er} février de chaque année, un tableau identifiant l'ensemble de leurs points de prélèvement de gaz accompagné d'une déclaration sur l'honneur attestant que ces données sont conformes et représentent l'ensemble des points de consommations dont elles sont titulaires en tant que client final.

A défaut de transmission, l'actualisation de leur consommation de gaz en tant que client final ne pourra pas être effectuée.

La Centrale d'Achat d'Energie de l'I.P.F.H. a ainsi aidé les villes et communes qui ont participé au marché conjoint à établir cette liste.

Suivant les mêmes dispositions adoptées par la redevance de voirie électricité, et en vue d'assurer le maintien d'une gestion globale des revenus issus du secteur de l'énergie au sein de l'I.P.F.H., les villes et communes associées seront invitées à demander à l'intercommunale I.G.H. de verser ladite redevance de voirie à l'I.P.F.H. qui se chargera ensuite de la reverser intégralement aux villes et communes.

*

**

VII. INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'I.P.F.H. est une intercommunale de financement. Son rôle consiste principalement à gérer les intérêts des villes et communes associées, au travers des intercommunales de développement économique où elles sont affiliées, via des participations dans des sociétés actives dans le domaine de l'énergie.

Au 30 septembre 2010, le portefeuille de participations de l'I.P.F.H. a été évalué à près de 1,064 milliard d'euros.

Le résultat de l'I.P.F.H. est par conséquent subordonné aux dividendes versés par ces sociétés, qui constituent l'essentiel de ses produits.

Néanmoins, la politique proactive en terme d'endettement et de gestion de la dette a permis de préserver, au cours de ces dernières années, une stabilité des dividendes versés aux associés et ce, malgré la crise financière mondiale survenue dans le courant du deuxième semestre 2008. Cette politique a également permis de minimiser les charges financières dans le cadre de la montée en puissance des différents secteurs au capital des GRD I.E.H. et I.G.H.

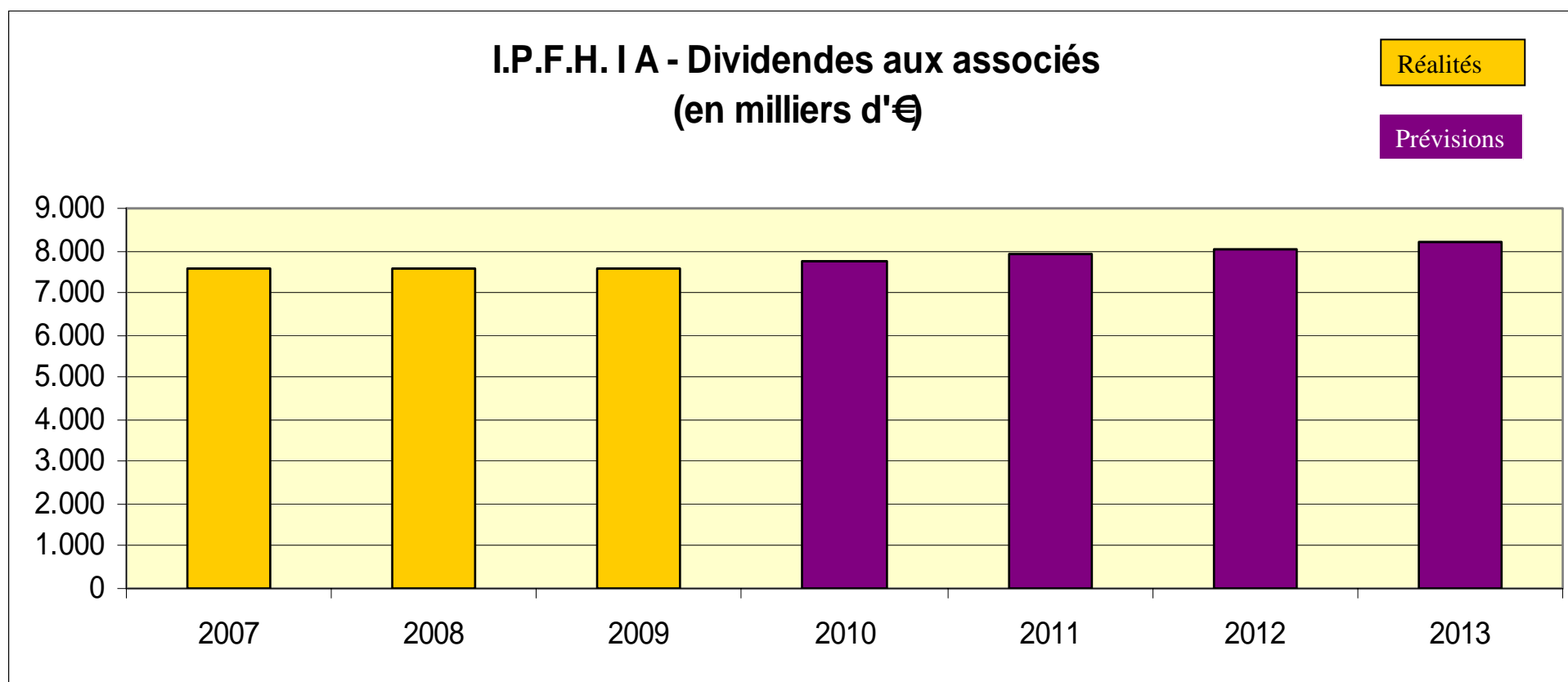
En conséquence, l'évolution des dividendes distribués par l'I.P.F.H. constitue un indicateur de performance pertinent.

En 2009, quelque 45.447.000,00 € ont été distribués, soit une augmentation de près de 2.040.000,00 € par rapport à l'exercice précédent. Ce qui correspond à une évolution de 4,70 %.

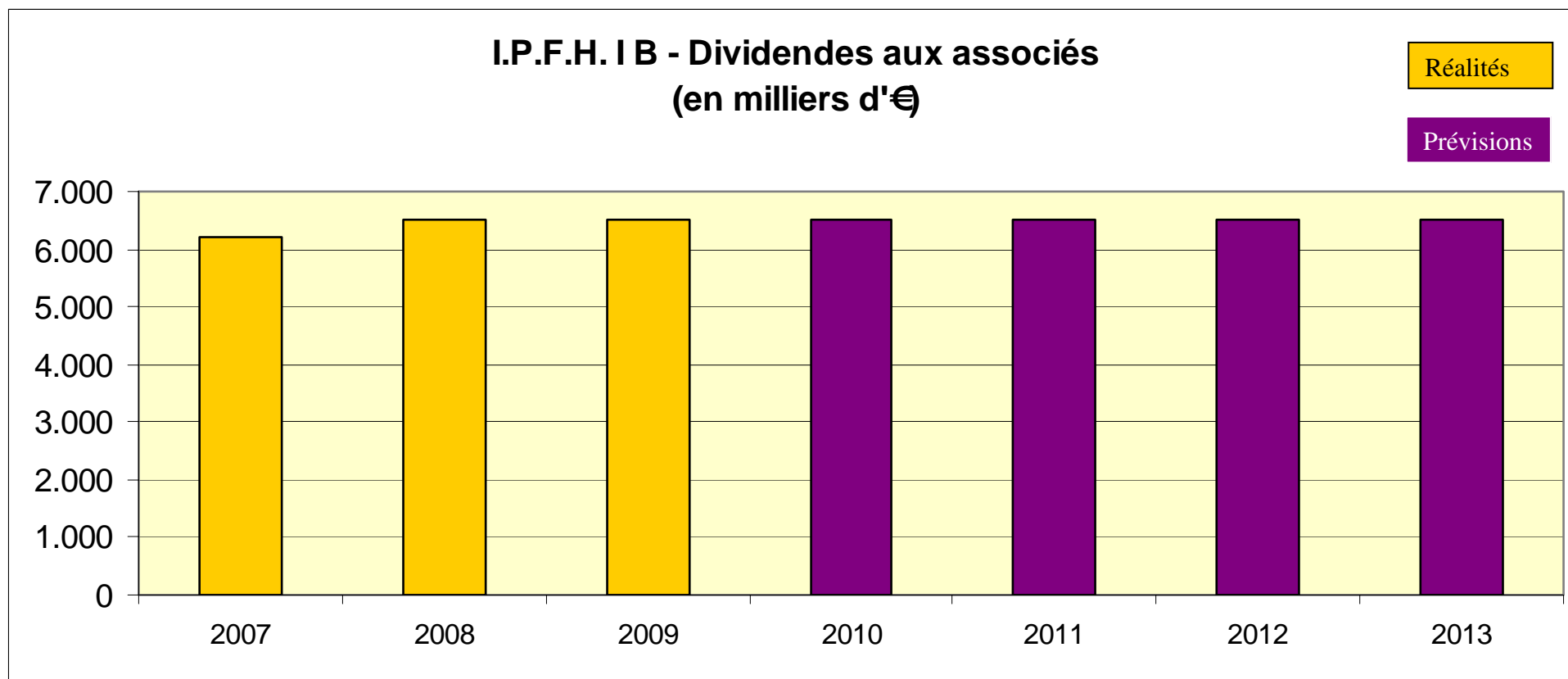
*

**

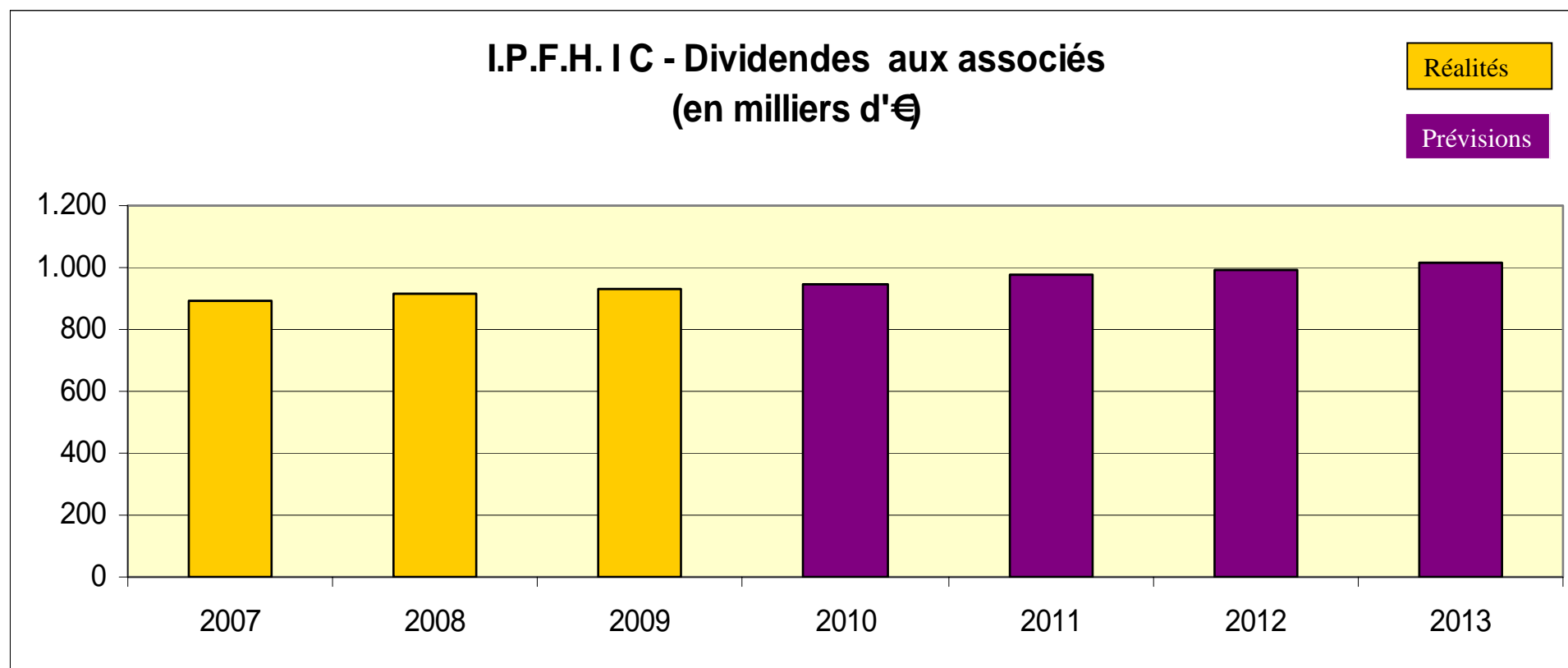
En milliers d'euros	2007 réalité	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. I A	7.600	7.600	7.600	7.752	7.900	8.060	8.220
Différence en milliers d'€	0	0	0	152	148	160	160
Pourcentage évolution		0,00%	0,00%	2,00%	1,91%	2,03%	1,99%



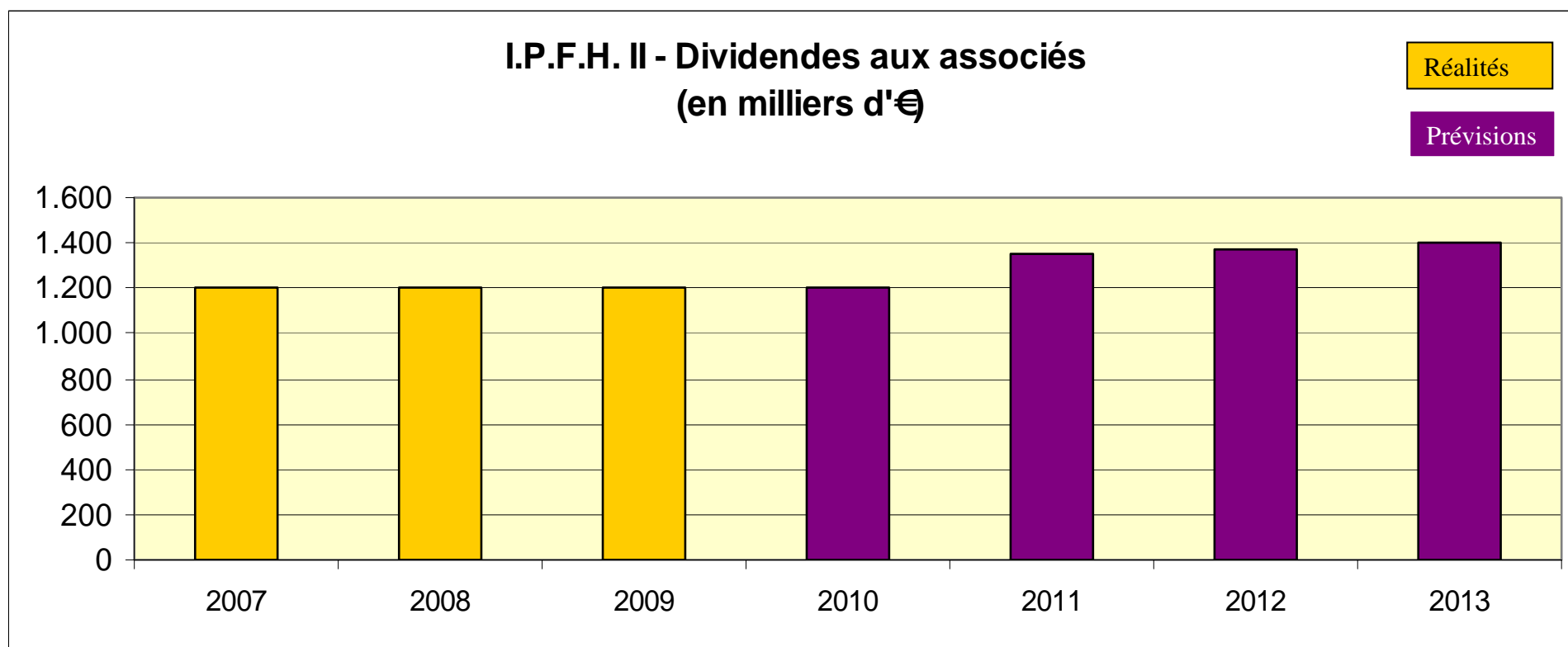
En milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	réalité	réalité	réalité	prévision	prévision	prévision	prévision
Dividendes I.P.F.H. I B	6.205	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500
Différence en milliers d'€	-1.195	295	0	0	0	0	0
Pourcentage évolution		4,75%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%



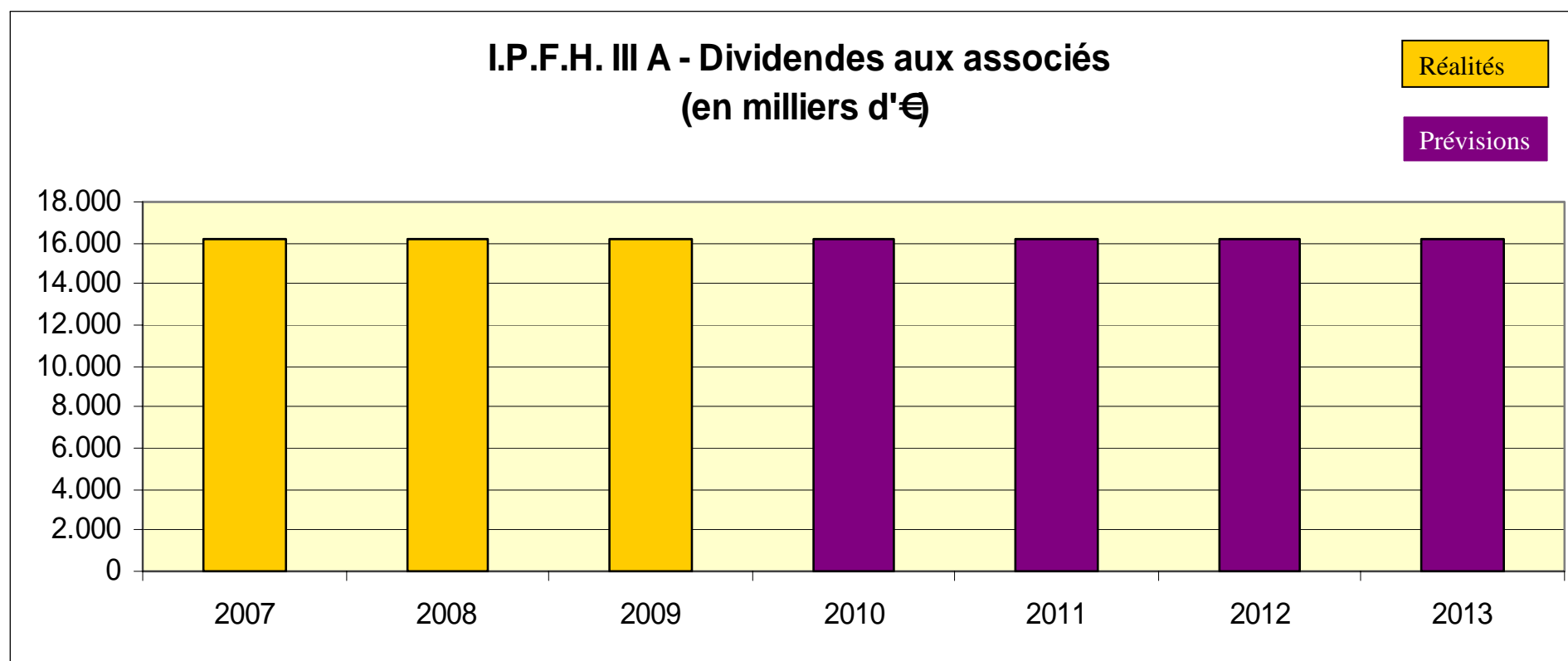
En milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	réalité	réalité	réalité	prévision	prévision	prévision	prévision
Dividendes I.P.F.H. I C	890	913	930	946	975	995	1.015
Différence en milliers d'€	250	23	17	16	29	20	20
Pourcentage évolution		2,58%	1,86%	1,72%	3,07%	2,05%	2,01%



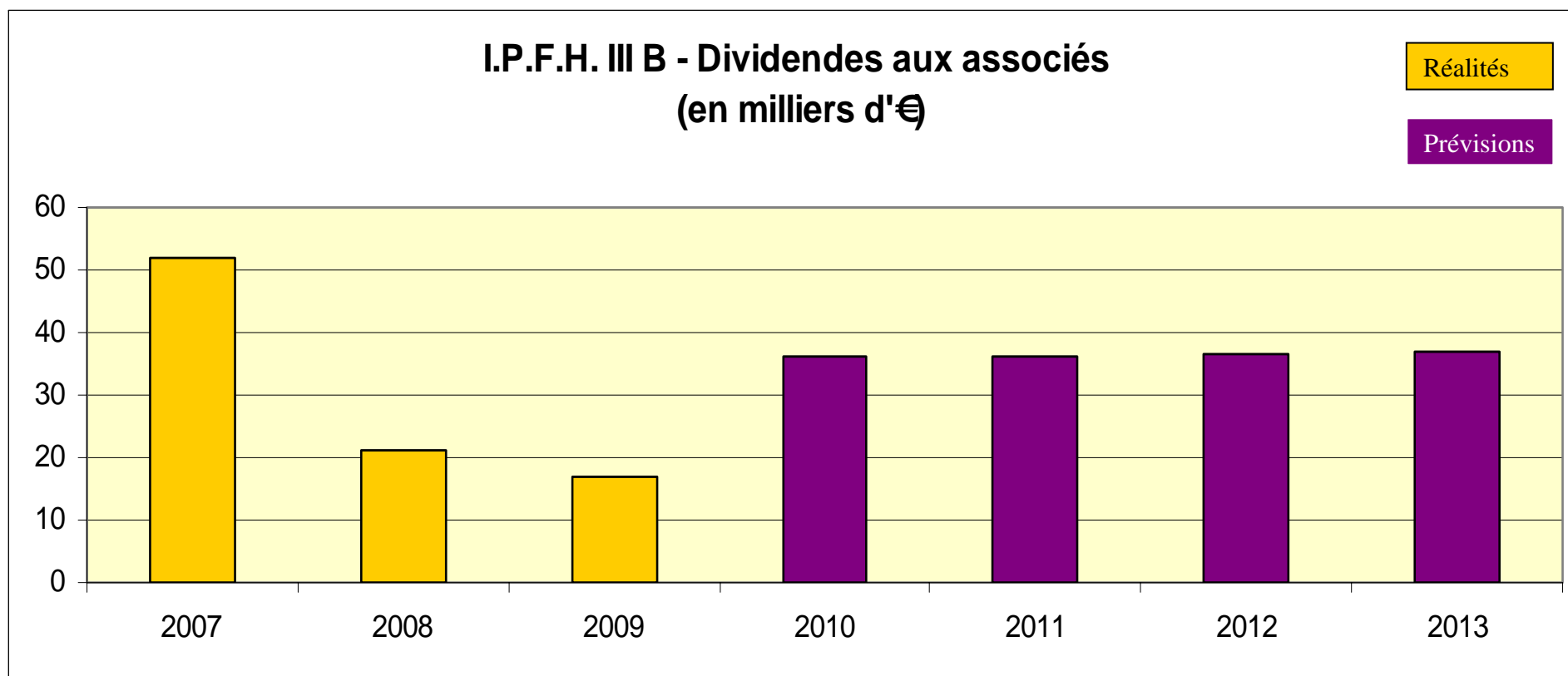
En milliers d'euros	2007 réalité	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. II	1.200	1.200	1.200	1.200	1.350	1.375	1.405
Différence en milliers d'€	0	0	0	0	150	25	30
Pourcentage évolution		0,00%	0,00%	0,00%	12,50%	1,85%	2,18%



En milliers d'euros	2007 réalité	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. III A	16.200	16.200	16.200	16.200	16.200	16.200	16.200
Différence en milliers d'€	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage évolution		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%



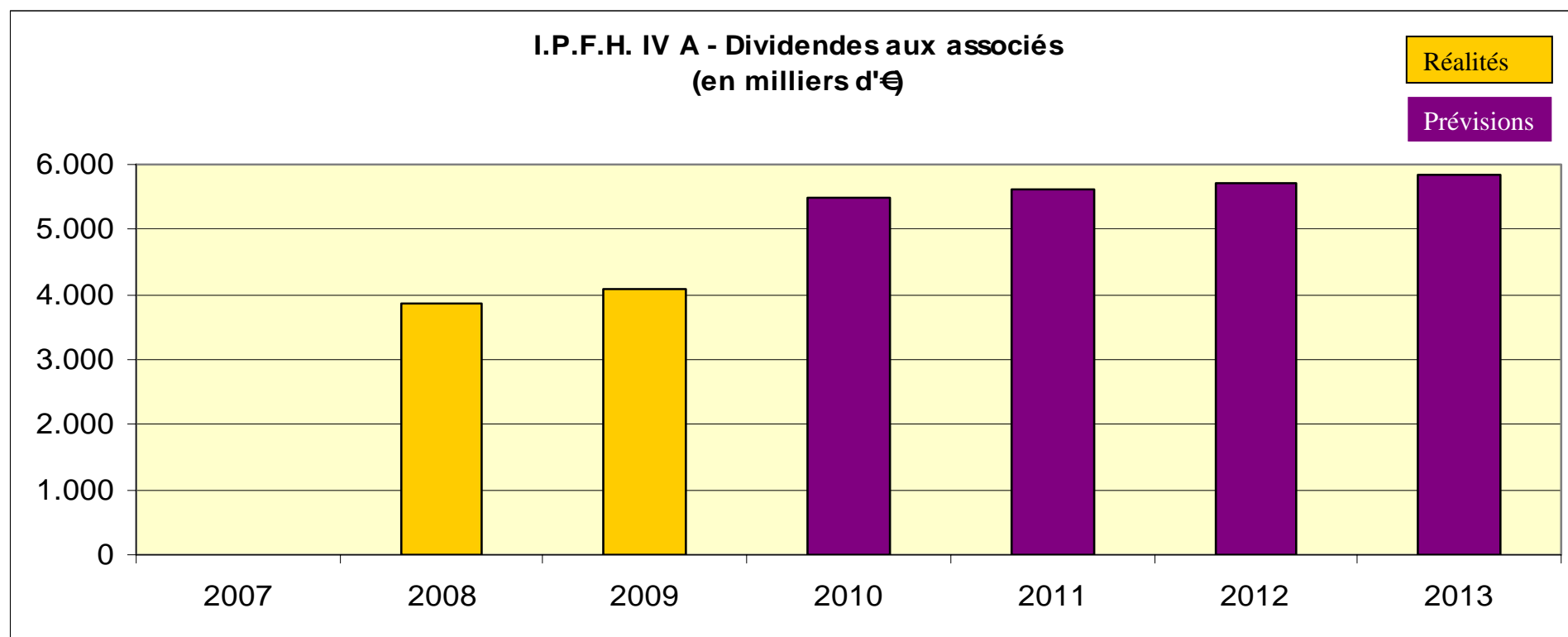
En milliers d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	réalité	réalité	réalité	prévision	prévision	prévision	prévision
Dividendes I.P.F.H. III B	52	21	17	36	36	36,5	37
Différence en milliers d'€	0	-31	-4	19	0	0,5	0,5
Pourcentage évolution		-59,62%	-19,05%	111,76%	0,00%	1,39%	1,37%



En milliers d'euros	2007 réalité (*)	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. IV A		3.851	4.100	5.500	5.610	5.725,0	5.840
Différence en milliers d'€			249	1.400	110	115	115
Pourcentage évolution			6,47%	34,15%	2,00%	2,05%	2,01%

(*) Dividendes versés par IDETA

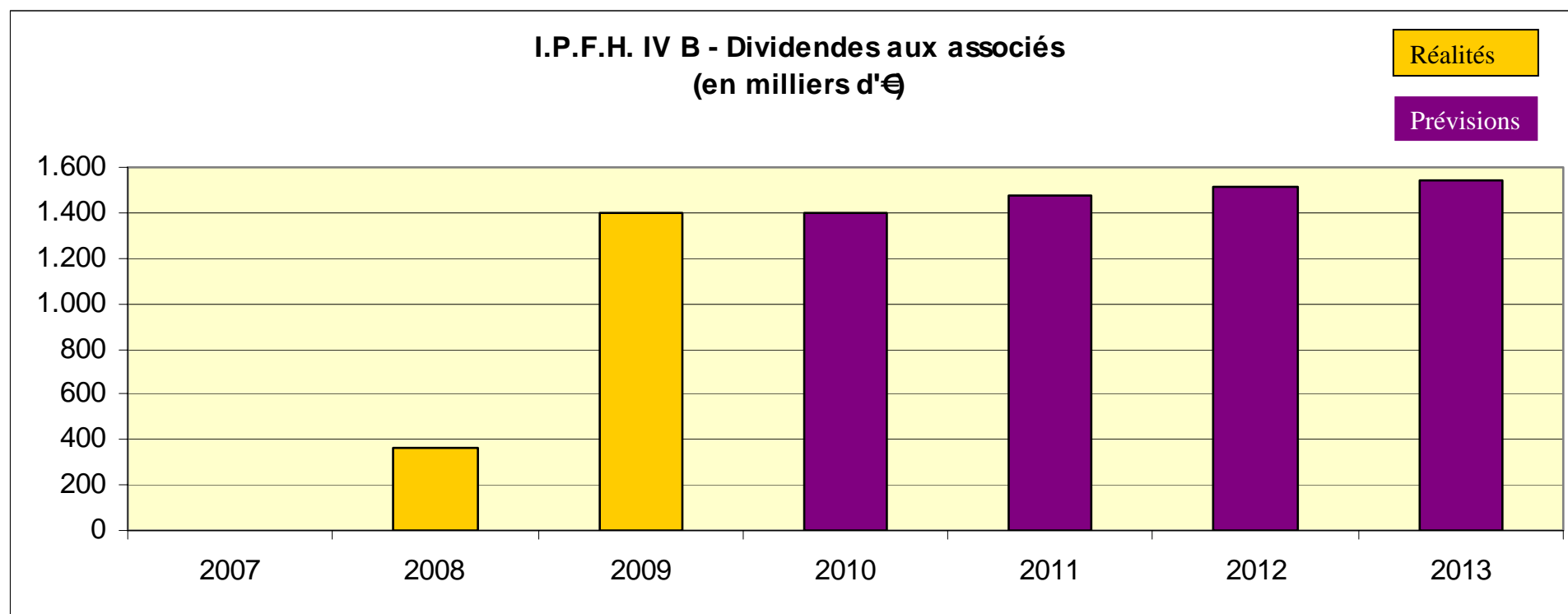
Apport en nature du secteur "participation électricité" d'IDETA approuvé par l'Assemblée générale du 19/12/2008 avec effet au 01/01/2008.



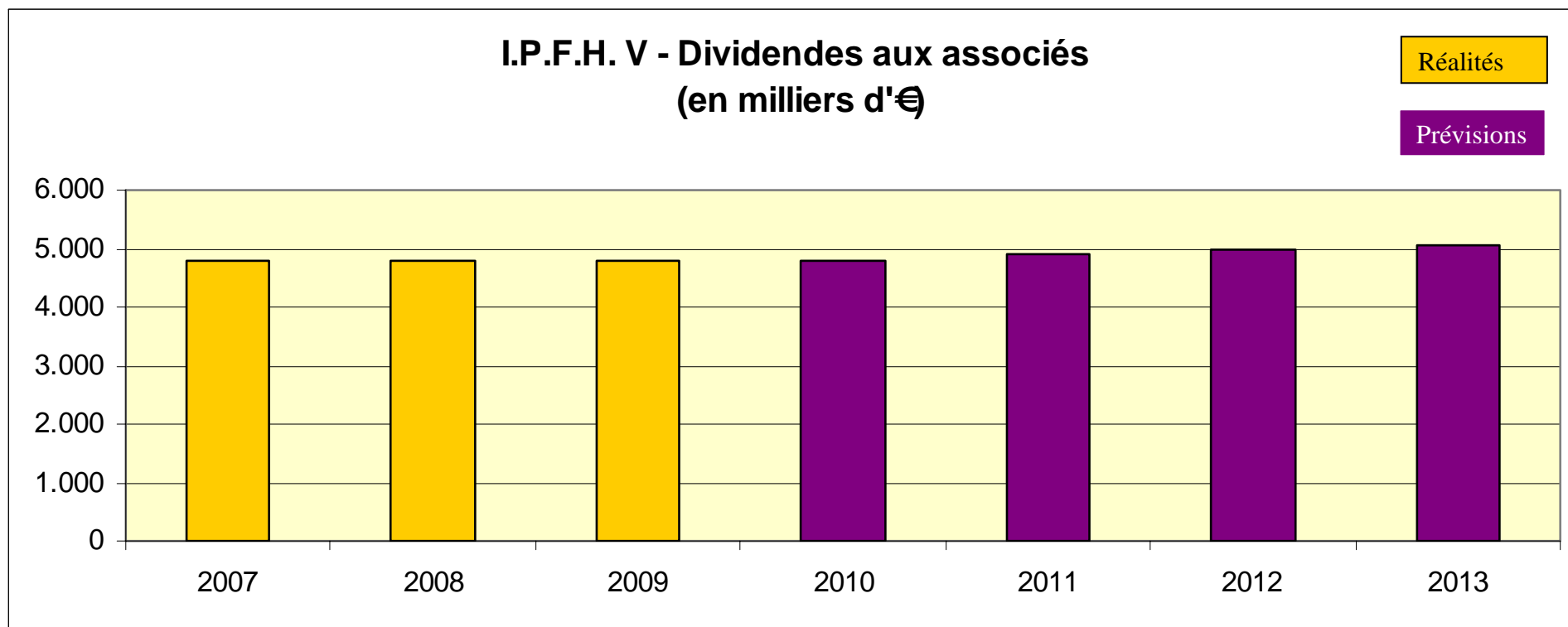
En milliers d'euros	2007 réalité (*)	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. IV B		364	1.400	1.400	1.480	1.510	1.540
Différence en milliers d'€			1.036	0	80	30	30
Pourcentage évolution			284,62%	0,00%	5,71%	2,03%	1,99%

(*) Dividendes versés par IDETA

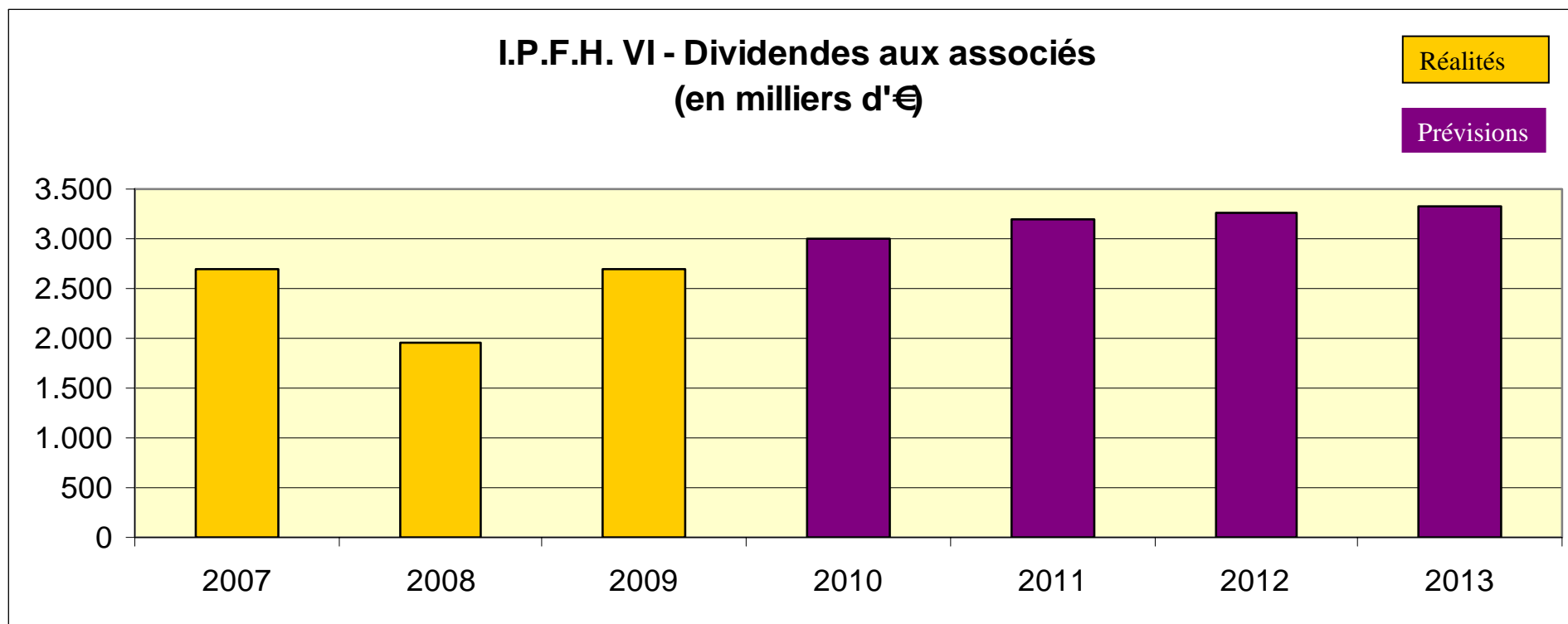
Apport en nature du secteur "participation électricité" d'IDETA approuvé par l'Assemblée générale du 19/12/2008 avec effet au 01/01/2008



En milliers d'euros	2007 réalité	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. V	4.800	4.800	4.800	4.800	4.900	4.975	5.050
Différence en milliers d'€	0	0	0	0	100	75	75
Pourcentage évolution		0,00%	0,00%	0,00%	2,08%	1,53%	1,51%



En milliers d'euros	2007 réalité	2008 réalité	2009 réalité	2010 prévision	2011 prévision	2012 prévision	2013 prévision
Dividendes I.P.F.H. VI	2.700	1.957	2.700	3.000	3.200	3.265	3.330
Différence en milliers d'€	0	-743	743	300	200	65	65
Pourcentage évolution		-27,52%	37,97%	11,11%	6,67%	2,03%	1,99%



IV. RAPPORT PERMETTANT DE FAIRE LE LIEN ENTRE LES COMPTES APPROUVÉS ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET DE RÉALISATION POUR LES TROIS ANNÉES SUIVANTES PRÉVU DANS LE LIVRE V DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Preliminaire

Avant d'entamer l'énumération des hypothèses de travail ayant conduit à l'élaboration des comptes de résultats prévisionnels, il est nécessaire de rappeler les modifications qui sont intervenues au cours de ces dernières années dans la structure de l'I.P.F.H.

L'I.P.F.H. résulte de la transformation de l'intercommunale I.E.E.C.H. qui a absorbé 5 intercommunales lors de l'assemblée générale de 22 décembre 2005. Conformément aux dispositions prévues dans le Code des sociétés, cette fusion a été réalisée avec un effet au 1^{er} octobre 2005.

L'assemblée générale du 30 novembre 2006 a approuvé l'absorption de l'activité énergie de l'A.I.E, cette opération s'est réalisée avec effet au 1^{er} janvier 2006. A cette même date, il a également été décidé que le secteur I B absorbe la quote-part du secteur I C et ce, pour les villes et communes associées au secteur I B. Cette opération de transfert a permis de consacrer uniquement le secteur IC aux villes et communes de l'ex A.I.E. « électricité ». En concomitance, le secteur III B a été créé pour absorber l'activité de l'ex A.I.E. « gaz ».

Par la suite, l'I.P.F.H. a mis sur pied une centrale d'achat d'énergie (CAE) depuis le 1^{er} janvier 2007. Les opérations comptables relatives à la centrale sont enregistrées au secteur I A.

L'assemblée générale du 29 juin 2007 a approuvé la dissolution de l'ex secteur IV (ELECTRHAINAUT), qui était consacré à la participation, à la production et au trading d'électricité.

Pour conclure, il convient également de rappeler l'important projet de restructuration décidé par l'assemblée générale du 24 juin 2008 qui a conduit à la participation des intercommunales de développement économiques IGRETEC, IDEA et IDETA au capital de l'I.P.F.H.

Dans le même cadre, le 17 décembre 2008, suite à la décision de l'Assemblée Générale d'IDETA d'apporter ses éléments bilantaires relatifs aux participations détenues dans le secteur de l'énergie, il a été créé un nouveau secteur IV consacré à la Wallonie Picarde.

Au terme de ces opérations, les activités de l'I.P.F.H. sont essentiellement axées sur les participations dans les sociétés actives dans le secteur de l'énergie et la gestion d'une centrale d'achat.

La structure actuelle de l'I.P.F.H. est la suivante :

- Secteur I - électricité :
 - Sous-secteur I A : ex - I.E.E.C.H. Secteur I + centrale d'achat depuis le 1^{er} janvier 2007 ;
 - Sous-secteur I B : ex - I.E.B.C. + reprise au 01/01/2006 de la quote-part du IC ;
 - Sous-secteur IC : ex - A.I.E. depuis le 1^{er} janvier 2006 + quote-part IC pour les communes de l'A.I.E.;
- Secteur II – électricité : ex - I.H.S. depuis le 1^{er} octobre 2005 ;
- Secteur III – gaz :
 - Sous-secteur III A : ex - I.H.G. depuis le 1^{er} octobre 2005 ;
 - Sous-secteur III B : ex - A.I.E. depuis le 1^{er} janvier 2006 ;
- Secteur IV – Wallonie Picarde :
 - Sous-secteur IV A : ex – IDETA Secteur « Participations Electricité » depuis le 1^{er} janvier 2008 ;
 - Sous-secteur IV B : ex – IDETA Secteur « Participation Gaz » depuis le 1^{er} janvier 2008 ;
- Secteur V : ex - IMOBELC depuis le 1^{er} octobre 2005 ;
- Secteur VI : ex - IMOBOGAZ depuis le 1^{er} octobre 2005.

Pour rappel, la création de secteurs au sein de l'I.P.F.H. a permis de maintenir les répartitions bénéficiaires telles qu'elles existaient dans les anciennes intercommunales et d'identifier le patrimoine des communes associées à ces dernières.

Il est à noter que, pour les secteurs IV A et IV B, il n'y a pas de comparaison possible avant 2008 puisque ces secteurs ont vu le jour le 22 décembre de cette même année avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Hypothèses de travail - Etablissement des comptes de résultats prévisionnels 2010 – 2013

VENTES ET PRESTATIONS

A. Chiffre d'affaires

Secteur IA : facturation aux adhérents des frais de fonctionnement de la centrale d'achat d'énergie. Cette activité n'a aucun impact sur les comptes du sous-secteur puisque le produit correspond à la charge de gestion de la centrale sous-traitée à IGRETEC.

B. Autres produits d'exploitation

Secteur V : facturation des frais de l'intermédiaire en médiation, fin de mission en décembre 2008.

Secteur VI : loyer du bâtiment de la rue du 11 Novembre à Mons. Cet immeuble a été vendu fin décembre 2009.

Pour ces deux secteurs, ce poste enregistre également les récupérations de frais exposés par les secteurs V et VI dans le cadre de l'occupation des maisons de BOUSSU et de MONS par les associés.

COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS

B. Services et biens divers

Cette rubrique comptabilise l'ensemble des frais relatifs au fonctionnement de l'intercommunale.

A l'exception des montants fixes définis par contrat (par exemple les honoraires du réviseur), les frais sont indexés de 2 % l'an.

Particularités des secteurs dans la comptabilisation de frais propres :

- Secteur I : frais de gestion de la centrale d'achat d'énergie. Source : plan stratégique IGRETEC ;
- Secteur V et VI : subsides à l'A.S.B.L. GARANCE et à TELEMB : fixes non indexés. Le montant du subside à l'A.S.B.L. GARANCE a été revu en juin 2008 ;
- Secteur V : frais relatifs à l'immeuble de Boussu : indexation de 2 % l'an
- Secteur VI : prise en charge d'une quote-part de frais de personnel du secteur V: indexation de 2 % l'an.

C. Rémunérations, charges sociales et pensions

- Secteur V : 2 équivalents temps plein (ETP) en 2007 et 2008, 1 ETP en 2009 (fin de la mission de médiation au 31/12/2008) – 1 indexation de 2 % par an.

D. Amortissements

Seul, le secteur V possède encore un immeuble aménagé sis à Boussu. La charge estimée résulte des tableaux d'amortissements. Des travaux d'aménagements des combles du bâtiment ont été décidés par le Comité de secteur. L'impact de ces travaux sur les comptes du secteur V a été intégré à partir de 2011.

E. Réductions de valeurs sur créances commerciales

Aucune réduction de valeur n'est prévue.

PRODUITS FINANCIERS

A. Produits des immobilisations financières

Dividendes I.E.H.-I.G.H. :

Depuis la libéralisation complète des marchés de l'énergie, les modalités de répartition bénéficiaire d'I.E.H. et d'I.G.H. ont été modifiées et s'effectuent dorénavant au prorata des parts détenues et libérées par chaque associé.

Notons encore qu'au moment de la confection des budgets, l'impact de la montée en puissance au capital des GRD telle qu'imposée par les décrets du 17 juillet 2008 a été chiffré en concomitance avec un avenant au MoU du 3 novembre 2008, daté du 30 juillet 2010.

Ce dernier prévoit :

- la montée en puissance des Pouvoirs Publics à 75% au 30 juin 2011 ;
- la restitution des fonds propres par les GRD à leurs associés pour ramener des derniers à 33% de la valeur de leur réseau au 30 juin 2011 au plus tard ;
- la possibilité de souscrire dès 2011 à une nouvelle catégorie de parts bénéficiaires « R » qui ont notamment pour caractéristique une rémunération à OLO 10 ans + 70 pb ;
- la faculté pour ELECTRABEL d'exercer son droit de sortie du capital des GRD entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019.

Dividendes SUEZ / GDF SUEZ / SUEZ Environnement :

Pour rappel, les secteurs électricité de l'intercommunale ont échangé les parts détenues au capital d'ELECTRABEL en 2005 contre des parts SUEZ.

Le 22 juillet 2008, la fusion de GDF / SUEZ a été consommée. Le rapport d'échange a été arrêté comme suit : 22 parts SUEZ contre 21 parts GDF SUEZ, 5 parts SUEZ ENVIRONNEMENT et 2 droits supplémentaires formant rompus SUEZ. Au terme de cette fusion et de l'acquisition de droits supplémentaires formant rompus le portefeuille de l'I.P.F.H. s'établit à ce jour comme suit :

- 1.142.820 parts GDF SUEZ;
- 299.299 parts SUEZ ENVIRONNEMENT.

Le plan stratégique de GDF SUEZ 2008-2010 prévoyait une évolution des dividendes de 5% l'an.

L'historique des dividendes se présente comme suit :

- décembre 2008 : acompte de 0,80 € par part ;
- juillet 2009 : solde de 0,60 € majoré d'un dividende exceptionnel de 0,80 € par part ;
- décembre 2009 : acompte de 0,80 € par part ;
- mai 2010 : solde de 0,67 € par part ;
- décembre 2010 : GDF SUEZ a projeté un acompte de 0,83 € par part. Cet acompte a été intégré dans le budget 2010.

A partir de 2012, le taux d'évolution retenu par prudence est de 2 %.

Pour ce qui est de la participation dans SUEZ ENVIRONNEMENT le taux d'évolution des dividendes retenu est également de 2 %.

Il est à noter que le dividende 2009 est identique à celui de 2008.

Dividendes Société Interne – Frais de gestion E.C.S.

Pour l'activité électricité (secteurs I, II, IV A et V) :

Suivant les termes de la convention Société Interne établie lors de l'acquisition des parts ELECTRABEL en 1996 et revue en 2008, les montants prévus aux budgets s'établissent par la somme :

- des dividendes E.C.S. ;

- de l'Allowance Public Partners (prévue dans la convention permettant au secteur public associé en E.C.S. de percevoir 40 % des dividendes alors que la participation au capital de cette dernière est limitée à 5 %) ;
- de la cotisation qui est au moins égale au dividende « comme si » des parts ELECTRABEL à 75% jusqu'en 2011. Le dividende « comme si » est établi sur base du dividende distribué par ELECTRABEL en 2006 indexé de 5 % par an. La cotisation cesse d'être due lorsque la somme de l'Allowance Public Partners et du dividende E.C.S. est supérieure au dividende « comme si » pour l'année considérée.

Pour l'activité gaz (secteurs III, IVB et VI) :

Les dividendes sont négatifs depuis 2008 et sont uniquement comptabilisés au sein de la Société Interne. Leur retour à la normale est prévu pour 2015.

Le taux d'évolution retenu de l'Allowance Public Partners et du dividende ECS est de 2 %.

Dividendes PUBLI T :

En 2008, les différents secteurs électricité de l'I.P.F.H. ont participé à l'augmentation de capital de PUBLI-T en acquérant 2.724 parts de cette société.

Début 2010, ELECTRABEL a vendu intégralement sa participation en ELIA à PUBLI-T, qui détient désormais 45,37 % de cette dernière.

Au cours du premier semestre 2010, ELIA a pris, par le biais d'un holding intermédiaire, une participation majoritaire dans le GRT allemand 50HZ. Pour financer cet investissement, ELIA a par conséquent dû recourir à une augmentation de capital à laquelle PUBLI-T a souscrit. De même et par effet « cascade », PUBLI-T a lancé une nouvelle augmentation de capital.

Base : 2010 – extrapolation de l'acompte sur dividendes versé en juin 2010, ensuite indexation de 2 % l'an en tenant compte de la nouvelle augmentation de capital.

Il est à préciser que le budget ne tient pas compte de l'impact dans les résultats d'ELIA de la prise de participation de cette dernière au capital de 50HZ.

Dividendes C.H.F. :

Base : 2010 – C.H.F., dont l'I.P.F.H. détient 96,76 % du capital social, est actionnaire à raison de 13,14 % dans SOCOFE. Le dividende 2010 intègrera une partie du dividende exceptionnel PUBLIGAZ 2009.

Ensuite indexation de 2 % du dividende ordinaire.

Il est considéré que C.H.F. cèdera sa participation en SOCOFE fin 2012 à l'I.P.F.H.

Dividendes I.H.F. :

La société a été mise en liquidation lors de l'assemblée générale de juin 2008. L'estimation du boni de liquidation n'a pas été prise en compte.

Dividendes PUBLIGAZ :

En 2009, dans le cadre de la cession des parts de DISTRIGAZ, PUBLIGAZ a versé 800 millions d'€ à titre de dividende exceptionnel, dont près de 41 millions d'€ revenaient aux secteurs de l'activité gaz de l'I.P.F.H.

Base : 2010 – extrapolation de l'acompte sur dividende distribué en juin 2010. Enveloppe annoncée pour 2011 avec perspective d'évolution de 5% l'an.

Dividendes SOCOFE :

Base : 2010 - Dividende 2009 comptabilisé en 2010.

Ensuite indexation moyenne de 5,1 % du dividende ordinaire par an.

B. Produits des actifs circulants

1 % pour 2010 et 1,5 % pour 2011. Ensuite 2 % de la trésorerie moyenne estimée de l'année.

C. Autres produits financiers

Le secteur III A comptabilise une " rémunération cités ", dont le montant n'est pas indexé et résulte de conventions.

Cette rubrique englobe également le montant des intérêts que génèrent les avances de trésorerie entre les différents secteurs de l'I.P.F.H. Le taux d'intérêts appliqué est de 3,0 %.

CHARGES FINANCIERES

Les charges d'emprunts sont issues des tableaux d'amortissements pour les emprunts à taux fixe.

Pour les emprunts contractés par les secteurs IV et VI, les taux appliqués ont été estimés à 3,0 %.

En 2008, la crise financière mondiale a eu pour impact la comptabilisation de réductions de valeurs sur divers portefeuilles de placement. En 2009, le redressement des marchés financiers a eu pour conséquence la reprise d'une bonne partie de ces réductions de valeurs. Ces réductions de valeurs devraient être définitivement reprises fin 2011.

IMPOTS

Il s'agit du précompte mobilier au taux de 15% appliqué sur les produits des placements à terme et les intérêts des comptes courants.

DOTATION AUX RESERVES POUR REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Suivant les tableaux d'amortissements des emprunts.

Pour rappel, l'intercommunale affecte en priorité le résultat à la mise en réserve des tranches de remboursement en capital des emprunts qui viendront à échéance au cours de l'exercice suivant.

I.P.F.H. Secteur de comptes IA

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Ventes et prestations	243.416	374.136	409.975	595.853	637.320	648.390	661.358
A. Chiffre d'affaires	243.416	374.136	409.975	595.853	637.320	648.390	661.358
Coût des ventes et prestations	-375.328	-521.054	-493.545	-810.235	-867.789	-883.455	-901.124
B. Services et biens divers	375.328	521.054	493.545	810.235	867.789	883.455	901.124
Produits financiers	7.891.022	6.935.203	8.182.156	8.010.614	8.139.796	7.514.429	7.954.224
A. Produits des immobilisations financières	6.052.690	6.210.192	8.056.473	7.997.654	8.136.208	7.509.938	7.949.732
Dividende I.E.H.	4.953.806	4.312.080	6.045.779	6.028.707	6.114.010	6.127.131	6.493.599
Dividende SUEZ	345.768	391.870	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	220.046	605.128	412.587	433.216	441.881	450.718
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	46.823	46.823	46.823	47.759	48.714
Dividende Société Interne	542.944	1.060.238	1.113.250	1.168.913	1.227.358	568.066	579.427
Dividende PUBLI-T	121.629	139.800	149.227	147.202	214.720	219.015	223.395
Dividende PUBLILEC	0	174	2.084	3.828	3.904	3.982	4.062
Dividende C.H.F.	85.984	85.984	90.284	189.595	96.177	102.103	0
Dividende I.H.F.	2.559	0	3.900	0	0	0	0
Dividende SOCOFE	0	0	0	0	0	0	149.816
B. Produits des actifs circulants	478.747	159.361	104.175	12.960	3.588	4.491	4.492
Produits des placements de trésorerie	478.747	159.361	104.175	12.960	3.588	4.491	4.492
C. Autres produits financiers	1.359.585	565.650	21.507	0	0	0	0
Charges financières	-260.978	-1.338	-4.917	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0
Impôts	-3.230	-3.034	-1.666	-1.030	-1.051	-1.072	-1.093
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	7.494.902	6.783.913	8.092.003	7.795.202	7.908.277	7.278.292	7.713.364

I.P.F.H. Secteur de comptes IB

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations	-95.377	-77.654	-54.277	-121.350	-129.817	-132.389	-135.037
B. Services et biens divers	95.377	77.654	54.277	121.350	129.817	132.389	135.037
Produits financiers	5.764.785	5.239.621	6.494.479	5.762.863	5.768.906	5.027.931	5.261.754
A. Produits des immobilisations financières	4.204.018	4.562.469	6.442.185	5.735.395	5.766.003	5.027.130	5.261.007
Dividende I.E.H.	3.363.204	2.953.637	4.737.227	4.071.768	4.060.162	3.959.392	4.135.378
Dividende SUEZ	297.296	336.936	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	189.197	520.291	354.744	372.481	379.931	387.529
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	40.259	40.259	41.064	41.886	42.723
Dividende Société Interne	383.255	911.612	957.193	1.005.052	1.055.305	400.988	409.008
Dividende PUBLI-T	88.452	101.661	108.517	107.044	156.146	159.268	162.454
Dividende C.H.F.	69.252	69.252	72.714	152.700	76.941	81.682	0
Dividende I.H.F.	2.559	0	3.900	0	0	0	0
Dividende PUBLILEC	0	174	2.084	3.828	3.904	3.982	4.062
Dividende SOCOFE	0	0	0	0	0	0	119.853
B. Produits des actifs circulants	394.948	99.465	36.074	27.468	2.903	801	747
Produits des placements de trésorerie	394.948	99.465	36.074	27.468	2.903	801	747
C. Autres produits financiers	1.165.819	577.687	16.219	0	0	0	0
Charges financières	-226.765	-3.107	-8.897	-45.000	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Impôts	-912	-834	-375	0	0	0	0
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	5.441.731	5.158.026	6.430.929	5.596.513	5.639.089	4.895.542	5.126.717

I.P.F.H. Secteur de comptes IC

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations	-42.495	-29.763	-13.448	-26.441	-28.409	-28.976	-29.555
B. Services et biens divers	42.495	29.763	13.448	26.441	28.409	28.976	29.555
Produits financiers	1.019.127	930.548	985.977	1.023.587	1.054.107	952.724	1.006.904
A. Produits des immobilisations financières	740.636	799.390	974.738	1.008.547	1.042.564	939.719	995.608
Dividende I.E.H.	590.198	511.603	668.434	720.001	738.135	748.478	800.335
Dividende SUEZ	54.534	61.805	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	34.697	95.416	65.057	68.309	69.676	71.069
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	7.385	7.385	7.532	7.683	7.837
Dividende Société Interne	74.522	167.215	175.576	184.355	193.573	77.970	79.529
Dividende PUBLI-T	16.231	18.659	19.917	19.647	28.654	29.227	29.812
Dividende SOCOFE	5.151	5.411	8.010	12.104	6.361	6.685	7.026
B. Produits des actifs circulants	66.040	24.424	3.583	5.572	2.075	3.538	1.829
Produits des placements de trésorerie	66.040	24.424	3.583	5.572	2.075	3.538	1.829
C. Autres produits financiers	212.451	106.734	7.655	9.467	9.467	9.467	9.467
Charges financières	-61.474	-43.845	13.310	5.292	8.500	6.428	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	1.752	0	0	0	0	0
Impôts	-338	-652	-90	-329	0	0	0
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	-119.728	-44.141	-48.274	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	795.092	813.899	937.475	1.002.110	1.034.198	930.176	977.349

I.P.F.H. Secteur de comptes II

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations	-94.437	-45.025	-16.875	-31.439	-33.089	-34.026	-34.396
B. Services et biens divers	94.437	45.025	16.875	31.439	33.089	34.026	34.396
Produits financiers	1.290.041	1.163.666	1.341.157	1.274.225	1.333.870	1.205.493	1.265.700
A. Produits des immobilisations financières	937.634	1.002.437	1.322.240	1.261.109	1.320.277	1.203.523	1.263.784
Dividende I.E.H.	758.647	661.769	959.781	922.125	950.940	966.306	1.021.823
Dividende SUEZ	63.763	72.265	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	40.589	111.619	76.104	79.909	81.507	83.138
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	8.635	8.635	8.807	8.983	9.163
Dividende Société Interne	87.317	195.519	205.295	215.560	226.338	91.357	93.184
Dividende PUBLIT	27.908	32.072	34.235	33.770	49.269	50.254	51.260
Dividende PUBLILEC	0	223	2.676	4.915	5.013	5.114	5.216
Dividende SOCOFE	0	0					
B. Produits des actifs circulants	80.725	29.538	11.271	13.117	13.593	1.970	1.916
Produits des placements de trésorerie	80.725	29.538	11.271	13.117	13.593	1.970	1.916
C. Autres produits financiers	271.682	131.691	7.646	0	0	0	0
Charges financières	-44.089	-479	-53	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Impôts	-3.547	-2.707	-182	-458	-2.039	-296	-287
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	1.147.967	1.115.455	1.324.047	1.242.329	1.298.742	1.171.172	1.231.017

I.P.F.H. Secteur de comptes III A

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations	-159.700	-136.462	-288.881	-226.969	-241.242	-247.430	-250.788
B. Services et biens divers	159.700	136.462	288.881	226.969	241.242	247.430	250.788
Produits financiers	12.788.282	9.095.040	40.133.836	11.131.694	12.207.182	12.951.995	13.004.228
A. Produits des immobilisations financières	12.261.515	8.974.734	40.050.449	10.732.666	12.200.224	12.944.555	12.996.657
Dividende I.G.H.	10.299.789	7.465.994	12.856.264	9.753.343	10.736.801	11.406.770	11.331.008
Dividende Société Interne	525.200	0	0	0	0	0	0
Dividende PUBLIGAZ	1.331.250	1.405.800	27.079.755	747.916	1.342.997	1.410.147	1.480.654
Dividende PUBLILEC	0	223	2.676	4.915	5.013	5.114	5.216
Dividende C.H.F.	102.717	102.717	107.853	226.491	115.412	122.524	0
Dividende I.H.F.	2.559	0	3.900	0	0	0	0
Dividende SOCOFE	0	0	0	0	0	0	179779,2
B. Produits des actifs circulants	377.419	62.245	78.629	394.253	2.184	2.666	2.796
Produits des placements de trésorerie	377.419	62.245	78.629	394.253	2.184	2.666	2.796
C. Autres produits financiers	149.348	58.061	4.759	4.774	4.774	4.774	4.774
Charges financières	-531	-285.519	222.834	19.054	11.103	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Impôts	-1.511	-1.474	-3.430	-3.498	-3.568	-3.640	-3.712
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	12.626.540	8.671.585	40.064.360	10.920.281	11.973.475	12.700.926	12.749.728

I.P.F.H. Secteur de comptes III B

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
<u>Coût des ventes et prestations</u>	<u>-14.207</u>	<u>-3.245</u>	<u>-3.669</u>	<u>-3.638</u>	<u>-3.751</u>	<u>-3.826</u>	<u>-3.903</u>
B. Services et biens divers	14.207	3.245	3.669	3.638	3.751	3.826	3.903
<u>Produits financiers</u>	<u>79.333</u>	<u>24.899</u>	<u>68.388</u>	<u>44.624</u>	<u>45.698</u>	<u>46.585</u>	<u>47.882</u>
A. Produits des immobilisations financières	79.034	24.291	68.087	44.152	45.082	46.179	47.287
Dividende I.G.H.	68.732	24.291	68.087	44.152	45.082	46.179	47.287
Dividende Société Interne	10.302	0	0	0	0	0	0
B. Produits des actifs circulants	299	407	301	472	617	406	595
Produits des placements de trésorerie	299	407	301	472	617	406	595
C. Autres produits financiers	0	201	0	0	0	0	0
<u>Charges financières</u>	<u>-10.548</u>	<u>-11.873</u>	<u>-8.340</u>	<u>-11.059</u>	<u>-11.059</u>	<u>-11.059</u>	<u>-11.059</u>
<u>Produits exceptionnels</u>	<u>0</u>	<u>151</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Charges exceptionnelles</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Impôts</u>	<u>-45</u>	<u>-61</u>	<u>-45</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde du résultat à affecter	54.533	9.871	56.334	29.927	30.888	31.700	32.921

I.P.F.H. Secteur de comptes IV A

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008 (*)	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations		-2.794	-78.097	-185.489	-198.752	-202.710	-206.765
B. Services et biens divers		2.794	78.097	185.489	198.752	202.710	206.765
Produits financiers		7.564.995	10.256.565	9.110.783	8.999.777	7.956.616	7.735.418
A. Produits des immobilisations financières		7.326.258	10.251.582	9.108.030	8.998.507	7.954.964	7.733.690
Dividende I.E.H.		5.346.658	8.052.638	7.069.176	6.793.614	6.545.160	6.295.690
Dividende SUEZ		338.974	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ		253.764	697.914	475.839	499.631	509.624	519.816
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT		0	54.003	54.003	55.083	56.185	57.309
Dividende Société Interne		1.234.109	1.283.974	1.348.172	1.415.581	604.706	616.800
Dividende PUBLI-T		152.753	163.053	160.840	234.598	239.290	244.076
B. Produits des actifs circulants		238.733	4.983	2.753	1.269	1.652	1.727
Produits des placements de trésorerie		238.733	4.983	2.753	1.269	1.652	1.727
C. Autres produits financiers		4	0	0	0	0	0
Charges financières		-1.625.056	-1.128.601	-565.572	-750.090	-482.122	-304.159
Charges exceptionnelles		-1	0	0	0	0	0
Impôts		0	-187	-413	-190	-248	-259
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts		0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	0	5.937.144	9.049.680	8.359.309	8.050.744	7.271.536	7.224.235

(*) NB : L'intercommunale IDETA a réalisé un apport en nature de son secteur "participations électricité" avec effet rétroactif au 1er janvier 2008

I.P.F.H. Secteur de comptes IV B

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008 (*)	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Coût des ventes et prestations		<u>-231</u>	<u>-48.322</u>	<u>-39.912</u>	<u>-42.997</u>	<u>-43.851</u>	<u>-44.728</u>
B. Services et biens divers		231	48.322	39.912	42.997	43.851	44.728
Produits financiers		<u>601.255</u>	<u>5.899.377</u>	<u>1.605.338</u>	<u>1.906.127</u>	<u>2.124.079</u>	<u>2.271.505</u>
A. Produits des immobilisations financières		601.255	5.897.236	1.585.955	1.904.788	2.122.318	2.269.857
Dividende I.G.H.		382.135	1.676.354	1.469.379	1.695.457	1.908.800	2.052.069
Dividende Société Interne		0	0	0	0	0	0
Dividende PUBLIGAZ		219.120	4.220.882	116.577	209.331	213.518	217.788
B. Produits des actifs circulants		0	2.140	19.383	1.339	1.761	1.649
Produits des placements de trésorerie		0	2.140	19.383	1.339	1.761	1.649
C. Autres produits financiers		0	0	0	0	0	0
Charges financières		<u>-84.227</u>	<u>-149.651</u>	<u>-143.122</u>	<u>-246.073</u>	<u>-457.578</u>	<u>-459.146</u>
Produits exceptionnels		<u>1</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Charges exceptionnelles		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Impôts		<u>0</u>	<u>-199</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts		<u>-154.933</u>	<u>-1.549.335</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde du résultat à affecter	0	361.865	4.151.870	1.422.303	1.617.057	1.622.649	1.767.630

(*) NB : L'intercommunale IDETA a réalisé un apport en nature de son secteur "participations électricité" avec effet rétroactif au 1er janvier 2008

I.P.F.H. Secteur de comptes V

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Ventes et prestations	96.328	133.288	53.556	38.793	39.569	40.360	41.168
D. Autres produits d'exploitation	96.328	133.288	53.556	38.793	39.569	40.360	41.168
Coût des ventes et prestations	-688.047	-820.493	-383.906	-647.075	-676.212	-688.685	-701.571
B. Services et biens divers	503.530	658.926	276.535	537.606	555.456	566.546	577.857
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	150.354	128.144	73.789	75.666	77.180	78.723	80.298
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	34.163	33.423	33.583	33.803	43.576	43.416	43.416
Produits financiers	5.425.658	4.667.509	5.352.049	5.320.101	5.144.324	4.702.430	5.047.006
A. Produits des immobilisations financières	3.665.217	3.999.144	5.223.741	5.272.671	5.142.933	4.700.731	5.045.302
Dividende I.E.H.	2.576.785	2.252.435	3.373.819	3.128.234	3.257.010	3.329.960	3.486.141
Dividende SUEZ	276.480	313.344	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	175.946	483.853	329.900	346.394	353.322	360.389
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	37.440	37.440	38.189	38.953	39.732
Dividende Société Interne	414.865	847.778	890.167	934.676	981.409	434.060	442.741
Dividende PUBLI-T	99.685	114.575	122.301	120.641	175.978	179.497	183.087
Dividende PUBLILEC	0	223	2.676	4.915	5.013	5.114	5.216
Dividende C.H.F.	294.843	294.843	309.585	716.866	338.939	359.825	0
Dividende I.H.F.	2.559	0	3.900	0	0	0	0
Dividende SOCOFE	0	0	0	0	0	0	527.996
B. Produits des actifs circulants	492.436	134.759	85.532	47.430	1.391	1.699	1.703
Produits des placements de trésorerie	492.436	134.759	85.532	47.430	1.391	1.699	1.703
C. Autres produits financiers	1.268.005	533.606	42.776	0	0	0	0
Charges financières	-207.443	-3.878	2.943	0	0	0	0
Produits exceptionnels	7.112	177	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	-1.396	-275	0	0	0	0	0
Impôts	-765	-1.206	-752	-767	-783	-798	-814
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	4.631.447	3.975.122	5.023.890	4.711.052	4.506.899	4.053.307	4.385.788

I.P.F.H. Secteur de comptes VI

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
<u>Ventes et prestations</u>	<u>17.618</u>	<u>19.296</u>	<u>19.988</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
D. Autres produits d'exploitation	17.618	19.296	19.988	0	0	0	0
<u>Coût des ventes et prestations</u>	<u>-525.753</u>	<u>-426.285</u>	<u>-775.159</u>	<u>-468.376</u>	<u>-483.453</u>	<u>-493.106</u>	<u>-502.951</u>
B. Services et biens divers	474.220	373.755	723.214	468.376	483.453	493.106	502.951
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	51.532	52.530	51.945	0	0	0	0
<u>Produits financiers</u>	<u>3.899.302</u>	<u>1.907.782</u>	<u>15.941.379</u>	<u>4.482.526</u>	<u>5.519.317</u>	<u>5.912.085</u>	<u>6.483.115</u>
A. Produits des immobilisations financières	3.782.371	1.898.211	15.900.582	4.451.260	5.236.841	5.899.162	6.470.186
Dividende I.G.H.	2.859.566	1.171.956	4.024.729	3.865.692	4.520.996	5.146.185	5.622.890
Dividende Société Interne	226.553	0	0	0	0	0	0
Dividende I.H.F.	2.559	0	3.900	0	0	0	0
Dividende C.H.F.	116.193	116.192	122.002	256.205	128.236	136.137	0
Dividende PUBLIGAZ	577.500	609.840	11.747.274	324.448	582.596	611.726	642.312
Dividende PUBLILEC	0	223	2.676	4.915	5.013	5.114	5.216
Dividende SOCOFE	0	0	0	0	0	0	199.768
B. Produits des actifs circulants	15.787	2.613	7.338	31.266	1.417	1.863	1.870
Produits des placements de trésorerie	15.787	2.613	7.338	31.266	1.417	1.863	1.870
C. Autres produits financiers	101.144	6.958	33.459	0	281.060	11.060	11.060
<u>Charges financières</u>	<u>-217.354</u>	<u>-431.262</u>	<u>-338.049</u>	<u>-268.338</u>	<u>-1.380.000</u>	<u>-1.380.000</u>	<u>-1.380.000</u>
<u>Produits exceptionnels</u>	<u>5.138</u>	<u>0</u>	<u>658.811</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Charges exceptionnelles</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Impôts</u>	<u>-302</u>	<u>-324</u>	<u>-617</u>	<u>-4.690</u>	<u>-213</u>	<u>-279</u>	<u>-280</u>
<u>Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts</u>	<u>-368.250</u>	<u>-388.224</u>	<u>-409.281</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde du résultat à affecter	2.810.398	680.983	15.097.071	3.741.123	3.655.652	4.038.700	4.599.884

I.P.F.H. Consolidé

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL (en €)	Réalité 2007	Réalité 2008	Réalité 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Prévision 2012	Prévision 2013
Ventes et prestations	357.362	526.720	483.518	634.646	676.889	688.750	702.525
A. Chiffre d'affaires	243.416	374.136	409.975	595.853	637.320	648.390	661.358
D. Autres produits d'exploitation	113.946	152.584	73.544	38.793	39.569	40.360	41.168
Coût des ventes et prestations	-1.995.344	-2.063.006	-2.156.179	-2.560.925	-2.705.512	-2.758.453	-2.810.818
B. Services et biens divers	1.759.295	1.848.909	1.996.863	2.451.456	2.584.757	2.636.315	2.687.104
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	150.354	128.144	73.789	75.666	77.180	78.723	80.298
D. Amortissements et réductions de valeurs	85.695	85.953	85.528	33.803	43.576	43.416	43.416
Produits financiers	38.157.550	38.130.518	94.655.361	47.766.356	50.119.105	48.394.367	50.077.736
A. Produits des immobilisations financières	31.723.115	35.398.381	94.187.314	47.197.440	49.793.427	48.348.218	50.033.110
Dividende I.E.H.	12.242.640	16.038.182	23.837.678	21.940.009	21.913.870	21.676.429	22.232.967
Dividende I.G.H.	13.228.087	9.044.376	18.625.435	15.132.567	16.998.336	18.507.935	19.053.253
Dividende SUEZ	1.037.841	1.515.194	0	0	0	0	0
Dividende GDF SUEZ	0	914.239	2.514.221	1.714.230	1.799.942	1.835.940	1.872.659
Dividende SUEZ ENVIRONNEMENT	0	0	194.544	194.544	197.499	201.449	205.478
Dividende Société Interne	2.264.958	4.416.471	4.625.455	4.856.727	5.099.564	2.177.147	2.220.690
Dividende PUBLI-T	353.905	559.520	597.249	589.144	859.365	876.552	894.083
Dividende PUBLIGAZ	1.908.750	2.234.760	43.047.911	1.188.941	2.134.924	2.235.390	2.340.754
Dividende C.H.F.	668.989	668.988	702.438	1.541.858	755.705	802.272	0
Dividende I.H.F.	12.795	0	19.501	0	0	0	0
Dividende SOCOFE	5.151	5.411	8.010	12.104	6.361	6.685	1.184.238
Dividende PUBLILEC	0	1.240	14.872	27.316	27.862	28.420	28.988
B. Produits des actifs circulants	1.906.401	751.545	334.026	554.674	30.376	20.846	19.325
Produits des placements de trésorerie	1.906.401	751.545	334.026	554.674	30.376	20.846	19.325
C. Autres produits financiers	4.528.034	1.980.592	134.021	14.242	295.302	25.302	25.302
Charges financières	-1.029.182	-2.490.584	-1.399.420	-1.008.744	-2.367.619	-2.324.332	-2.154.365
Charges exceptionnelles	-1.396	-276	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	12.250	2.081	658.811	0	0	0	0
Impôts	-10.651	-10.292	-7.544	-11.185	-7.843	-6.332	-6.447
Dotations aux réserves pour remboursement d'emprunts	-487.978	-587.298	-2.006.889	0	0	0	0
Solde du résultat à affecter	35.002.611	33.507.863	90.227.658	44.820.148	45.715.020	43.993.999	45.808.632